

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

### Séance du 13 avril 2022

Date de convocation : 8 avril 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18 Procurations : 0 Votants : 18

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

**PRÉSENTS** : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN. Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER

**EXCUSÉ** : Frédéric TABONE

**Secrétaire de séance** : Marie-Françoise CAPELANI

### DÉLIBÉRATION N° 2022-17 : Commune : Affectation des résultats 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marc CANTON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	293 840.46
- un excédent reporté de :	154 408.37
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	448 248.83
- un déficit d'investissement de :	88 077.72
- un déficit des restes à réaliser de :	139 178.00
Soit un besoin de financement de :	227 255.72

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	448 248.83
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	227 255.72
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	220 993.11
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : Déficit	88 077.72

**VOTE**

POUR	18
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, Marc CANTON

